

DES CONSEILS PAS BIDDONS POUR VOTRE JARDIN



- › COLLECTE DE PESTICIDES POUR LES PARTICULIERS
- › CONSEILS PRATIQUES POUR JARDINER AUTREMENT

ANIMATIONS :
Paillage, compostage,
fabrication d'hôtels à insectes,
conseils pour vos jardins

20 > 30 MARS 2019

PROGRAMME COMPLET ET POINTS DE COLLECTE SUR
www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



INFORMATIONS

PROGRAMME

LIEUX DE COLLECTE

QUELS PRODUITS ?

Tous les produits phytosanitaires non entamés ou non utilisés, dans leur emballage d'origine (anti-mousses, herbicides, fongicides, insecticides, anti-limaces, engrais non organiques, anti-rongeurs,...). Les produits professionnels ne sont pas concernés.

A noter : les pesticides ne sont pas uniquement des produits utilisés pour entretenir nos jardins ou soigner nos végétaux, ils englobent également tous les produits utilisés pour lutter contre les espèces que nous qualifions « d'indésirables », par exemples les rongeurs, les araignées, les mouches, les poux, les puces ou les moustiques.

OU ET QUAND LES DEPOSER ?

Du **20 au 30 mars 2019** dans les **déchetteries** du département, **magasins de bricolage** et **jardineries** partenaires, aux horaires d'ouverture (voir liste des points de collecte ci-dessous).

Des animateurs de la Communauté de Communes du Couserans Pyrénées seront présents pour échanger avec vous et répondre à vos questions sur le tri des déchets, le paillage, le compostage ou les alternatives aux pesticides le samedi 23 mars 2019 au Gamm Vert de Saint-Girons et le samedi 30 mars 2019 au Pôle Vert de Saint-Lizier.

BON DE RÉDUCTION DE 5€ OFFERT POUR VOS DÉPÔTS EN JARDINERIE
(voir conditions en magasin)

Les magasins partenaires de l'opération proposent un bon de réduction de 5 €, pour 35 € d'achat sur les produits alternatifs (voir conditions en magasins).
N'hésitez pas à vous rapprocher des vendeurs pour des conseils jardinage !

A noter : les déchèteries acceptent toute l'année vos bidons de produits phytosanitaires vides ou entamés (gratuit uniquement pour les particuliers).

POINTS DE COLLECTE ET D'INFORMATION

EN DECHETERIE	Horaires d'ouverture	EN DECHETERIE	Horaires d'ouverture
ARCONAC	du mardi au vendredi : 13h30-17h Samedi : 9h-12h / 13h30-17h	LEZAT SUR LEZE	mardi et jeudi : 8h00-12h / 14h-18h mercredi et vendredi : 8h00-12h samedi : 8h-12h / 14h-17h
ARIGNAC	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h	MERCENAC	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30
AUDRESSEIN	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30	MIREPOIX	du lundi au vendredi : 14h-18h30 samedi : 10h-12h / 14h-18h30
BIERT	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30	OUST	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30
CASTELNAU-DURBAN	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30	SAINT-GIRONS	du lundi au samedi : 8h-18h
FOIX	du lundi au samedi : 8h-12h / 13h30-17h30	SAVERDUN	lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h jeudi : 13h30-17h, samedi : 9h-12h / 14h-17h
LASSERRE	du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30	UNAC / AX	du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30 samedi : 9h-12h
LE FOSSAT	mardi : 8h-12h / 14h-18h mercredi et vendredi : 14h-18h Jeudi : 8h-12h, samedi : 8h-12h / 14h- 17h	VARILHES	du lundi au vendredi : 7h-10h / 13h30-18h samedi : 9h-12h / 13h30-18h
LES BORDES-SUR-ARIZE	du mardi au vendredi : 8h-12h / 14h-16h samedi : 8h-12h / 14h-17h30	VILLENEUVE D'OLMES	du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-18h30 samedi : 9h-12h / 13h30-17h30
EN JARDINERIE	Horaires d'ouverture	EN JARDINERIE	Horaires d'ouverture
Bricomarché à Foix	du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h	Gamm vert à Foix	du lundi au jeudi : 9h-12h20 / 14h-19h vendredi et samedi : 9h-19h
Bricomarché à Saverdun	du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h	Gamm vert à Lavelanet	du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h
Jardinerie Clarac à Pamiers	du lundi au samedi : 9h15-12h15 / 14h-19h	Gamm vert à Mazères	du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h
Jardinerie Franquine à Lézat-sur-Lèze	du lundi au samedi : 8h30-12h15 / 14h-19h dimanche : 8h30-12h30	Gamm vert à Mirepoix	du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h30
Jardinerie La Palmeraie au Vernet	du mardi au samedi : 9h30-12h30 / 15h-19h dimanche : 9h30-12h30	Gamm vert à Saint-Girons	du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h
Jardinerie Pôle Vert à Saint-Lizier	du lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h-18h30		

POURQUOI ?

Limaces, champignons, mousses, fourmis, rongeurs, herbes indésirables,... les pesticides semblent une réponse facile et rapide pour les éradiquer. Mais ces produits sont dangereux, à la fois pour la santé des humains, mais également pour la biodiversité qui nous entoure, la qualité de l'eau que nous buvons et celle de l'air que nous respirons.

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Cette interdiction, issue de la Loi Labbé, concerne par exemple les désherbants, les anti-limaces, les anti-pucerons, les fongicides... La loi fait une exception pour les produits de biocontrôle, les produits autorisés en agriculture biologique et les produits classés à faible risque.

Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, le SMECTOM du Plantaurel, la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, les jardineries et magasins de bricolage partenaires s'associent pour vous apporter des solutions durables, respectueuses de votre santé et de l'environnement.

Contacts et renseignements :

Camille MOREL, chargée de mission « 0 pesticide »

Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

<http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/>

05 61 02 71 69



Jardinerie
Franquine

BRICO
MARCHÉ



Gamm vert
N°1 DE LA JARDINERIE

